

(Affront) Donner un soufflet sur la joue, c'est faire une très grande injure à un homme (**affront**); cela passe dans le monde pour un affront insupportable. L'Évangile conseille de le souffrir, et veut que les chrétiens qui tâchent d'imiter Jésus-Christ dans sa patience, soient disposés, et même tout prêts, après avoir reçu un soufflet, de présenter l'autre joue, pour en recevoir encore un second, mais il défend de le donner, et ce ne peut être que la grande colère, ou un sentiment de vengeance qui le fasse faire. Un homme sage ne doit jamais lever la main pour donner sur la joue; la bienséance et l'honnêteté ne le permettent pas, non pas même à un domestique. (RB 105 1 54)

(Ne jamais faire affront à qui que ce soit) Une des choses qui choquent le plus la bienséance, aussi bien que la charité, sont les injures. C'est aussi ce que Notre-Seigneur condamne très expressément dans l'Évangile: elles ne doivent donc jamais se trouver dans la bouche d'un chrétien, puisque même elles sont très messéantes dans une personne qui a tant soit peu d'éducation. On ne doit non plus jamais **faire affront à qui que ce soit**; et il n'est pas permis de rien faire, ni de rien dire qui en puisse donner quelque occasion. (RB 207 1 510)

(Affront à la statue d'un roi ou à son portrait – Culte aux images) C'est ainsi qu'on honore la statue ou le tableau d'un roi, et comme ce serait outrager le roi que de faire quelque **affront à sa statue ou à son portrait**, ce serait aussi mépriser Dieu de ne pas respecter les figures qui le représentent, et ce serait faire une injure très sensible à la très sainte Vierge et aux saints de ne pas porter honneur à leurs images: c'est ce qui a fait que l'Église dans le septième concile général a condamné comme hérétiques tous ceux qui ont prétendu qu'on ne devait rendre aucun culte aux images, et qu'il ne fallait pas les exposer dans les églises. (DA 203 0 12)

(Affront) Il est aussi à propos de faire de temps en temps et dans différentes occasions qui se présentent des actes de vertus chrétiennes: comme de foi, lorsqu'on sera, par exemple, tenté contre la foi; d'amour de Dieu, lorsqu'on le verra offensé; de respect pour Dieu et de louange de son saint nom, quand quelqu'un le blasphémera, ou jurera en notre présence; d'espérance et de confiance en Dieu, lorsqu'on se verra abandonné de ses plus grands amis ou même de tout le monde; d'humilité, lorsqu'on nous aura fait quelque **affront**, ou de résignation à la volonté de Dieu, quand il nous sera arrivé quelque chose de fâcheux; ou enfin quelque autre acte que ce soit, qui nous porte à Dieu. (DA 405 5 14)

(Souffrir de bon cœur les affronts) D. Quelles sont les obligations d'un confirmé ? R. Celui qui est confirmé est obligé à quatre choses: 1. À se laisser conduire dans toutes ses actions par l'Esprit de Dieu qu'il a reçu, estimant ce que Dieu estime et méprisant ce qu'il méprise. 2. À faire souvent des actions de piété sans aucune honte et sans respect humain, ne se mettant point en peine des railleries qu'on en pourrait faire. 3. À souffrir de bon cœur les afflictions, les **affronts**, les injures, et à les pardonner pour l'amour de Dieu. 4. À s'éloigner des compagnies qui pourraient faire perdre la grâce du sacrement de confirmation, et à ne fréquenter que des personnes sages et bien réglées. (DB 3 8 5)

(Souffrir avec patience les affronts) Je ne puis cependant avoir cette union, que par la douceur et par la patience. Donnez-moi, je vous prie, ces deux vertus, et faites que je ne parle, et que je n'agisse que d'une manière très affable avec tout le monde, que je souffre avec patience et pour l'amour de vous, les torts, les injures, et les **affronts** qu'on me pourra faire, que je ne me fasse peine de rien, que je ne me choque d'aucune chose, et que je sois content de tout ce qui m'arrivera de la part des autres.
(IP 1 8 39)

(Affront) Vois la couronne qui perce son front,
Et qu'on lui donne pour signe d'**affront**:
Hélas! mon cœur, c'est le doux oreiller,
Où ce malade s'en va sommeiller. (CA 3 11 5)